





LE GUIDE DES SOURCES SUR L'HISTOIRE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Genèse et perspectives (archives)

Patrick Véglia, Delphine Folliet

ENS Paris-Saclay | « Terrains & travaux »

2004/2 n° 7 | pages 186 à 193

ISSN 1627-9506

| https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2004-2-page-186.htm |
|---|
| ntepo.,, www.odiffi.mio, to vao toffamo ot travada 2001 2 pago 100.itim |

Distribution électronique Cairn.info pour ENS Paris-Saclay. © ENS Paris-Saclay. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Patrick Véglia et Delphine Folliet

Le Guide des sources sur l'histoire des étrangers en France Genèse et perspectives (archives)

L'inventaire national des sources de l'histoire des étrangers en France aux XIX^e et XX^e siècles est une opération lancée en 1992 à l'initiative de l'association Génériques, en partenariat avec la Direction des Archives de France, afin de publier un instrument de recherche identifiant les sources écrites, iconographiques et audiovisuelles, publiques comme privées, disponibles en France sur l'histoire des étrangers en France depuis deux siècles.

Cette initiative, née de l'idée qu'une recension des fonds concernant les étrangers dans les archives publiques pouvait contribuer à impulser et accompagner les recherches sur l'histoire de l'immigration, vise à repérer de nouvelles sources dans ce domaine et à encourager les détenteurs d'archives privées au dépôt dans les centres d'archives publiques. La conviction que les fonds comprenaient des richesses insoupçonnées et inédites - documents imprimés et manuscrits, iconographiques, audiovisuels, sonores... – avait été renforcée à cette époque par la publication, par Michel Dreyfus, des Sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France, XIX^e-XX^e siècles (Dreyfus, 1987). La réalisation du Guide des sources d'archives publiques et privées sur l'histoire des étrangers en France s'inscrit donc dans un contexte où l'essor des travaux sur l'immigration coïncide avec la mise à disposition par les archivistes d'instruments de recherche sur des thématiques spécifiques, permettant d'interroger les phénomènes migratoires sur des dimensions politiques, culturelles, sociales, économiques ou encore religieuses. Dans cet inventaire, Génériques a également tenu à esquisser un recensement des lieux de mémoire de l'immigration, prenant à contre-pied l'idée associant le fait migratoire à l'absence de traces matérielles1.

186 — terrains & travaux — n°7 [2004]

_

¹ Les éditions Autrement ont lancé en 1995 une collection, sous la direction de Pierre Milza et Émile

Ce Guide vise à permettre, en multipliant les pistes de recherche, de mieux connaître l'histoire des communautés immigrées en France, dont les parcours, souvent composés de haltes dans différents pays et d'allers-retours, plus ou moins fréquents, vers le pays d'origine, incitent à une réflexion transnationale de l'immigration, notamment en élargissant le champ de recherche à une dimension européenne.

Cette opération qui a vu la publication, en 1999, des trois premiers volumes consacrés aux archives territoriales (Derraine, Véglia et al., 1999) se poursuit aujourd'hui. Un quatrième tome, réservé aux Archives nationales, paraîtra en octobre 2004; un cinquième ouvrage, présentant les autres sources publiques et privées de type national, clôturera, en 2006, ce travail de recension mené sur près de quinze ans.

Genèse et réalisation du Guide

L'association Génériques est créée en 1987 pour développer la connaissance de l'histoire de l'immigration en France et en Europe, dans un contexte où l'historiographie en ce domaine est encore embryonnaire. En effet, plusieurs travaux de recherche sont alors en cours, mais leur publication n'intervient qu'à la fin des années 1980². L'une des toutes premières réalisations de Génériques est une exposition intitulée France des étrangers – France des libertés ³, présentée à Marseille, puis à Paris, à la Grande Arche de la Défense, dans le cadre du bicentenaire de la Révolution française. Cette exposition proposait une lecture de l'histoire de l'immigration depuis deux siècles à travers la presse des étrangers et des immigrés en

Temime, intitulée «Français d'ailleurs, peuple d'ici » regroupant actuellement plus d'une vingtaine d'ouvrages consacrés à des communautés immigrées et leurs territoires : « populations, lieux symboliques, récits : les trajectoires de l'immigration en France dressent une véritable cartographie de leur mémoire par rues, quartiers et villes interposés ». Plus récemment, l'opération « Traces en Rhône-Alpes », réalisée en septembre 1999, à la suite d'une étude intitulée Traces et mémoires des migrations en région Rhône-Alpes, menée sous la direction de Daniel Pelligra, proposait, lors des journées du patrimoine, trois circuits sur des sites liés à la mémoire des populations immigrées, révélant au public itinérant les traces et les mémoires des immigrés rhônalpins.

² Par exemple, Le Creuset français, de Gérard Noiriel ou La Mosaïque France, d'Yves Lequin, sont publiés en 1988.

³ *Presse et mémoire*, catalogue de l'exposition « France des étrangers, France des libertés », Paris, Éditions ouvrières/Mémoire Génériques, 1990.

France. Sa préparation « avait permis de faire trois constats : la richesse des fonds publics d'archives en matière d'immigration, au niveau national et dans les départements, la diversité des fonds privés, mais aussi leur fragilité » (El Yasami, 1997).

Déjà depuis le XIXe siècle, dans la perspective de la préservation des archives de l'immigration, plusieurs institutions (Bibliothèque polonaise de Paris, Bibliothèque Medem...), pressentant le rôle déterminant du patrimoine social et culturel des communautés immigrées pour l'histoire, avaient entrepris de rassembler et de mettre à disposition du public des documents de natures très diverses (manuscrits, objets, photographies...) Dans les années 1980, parallèlement à l'essor de l'historiographie de l'immigration, des centres de recherche (CRDA4, CÉDÉI5, CIÉMI6...) ont entrepris de valoriser des fonds d'archives par un travail de collecte de documents parfois menacés de disparition ou laissés à l'abandon, mettant au jour les apports multiples et complexes des migrants à l'histoire de France. Ces initiatives sont concomitantes d'une prise de conscience du multiculturalisme français et de l'émergence « d'un désir de mémoire » dans la société.

Dans ce contexte, Génériques, soucieuse de la préservation des archives privées de l'immigration comme de l'identification des archives publiques encore méconnues en la matière, lance au début des années 1990, une première mission de prospection, confiée à l'historien Rochdy Alili, en région Rhône-Alpes. Le rapport final souligne la richesse du patrimoine public mais aussi l'existence de nombreux fonds privés non identifiés jusque-là. Ce constat va dans le sens du mouvement historiographique amorcé dans les années 1980, qui propose des approches nouvelles par une diversification des sources⁷. Il est vrai que, pendant longtemps, les archives publiques les plus connues sur les étrangers et les phénomènes migratoires proviennent des ministères de l'Intérieur, de la Population et des Affaires étrangères, des préfectures, de la police ou des Renseignements généraux.

⁴ Centre de recherche sur la diaspora arménienne, créé en 1976.

⁵ Centre d'études et de documentation de l'émigration italienne, créé en 1983.

⁶ Centre d'information et d'études sur les migrations internationales, créé en 1985.

⁷ Voir à ce sujet, par exemple, les travaux de Janine Ponty ou de Gérard Noiriel.

Ainsi en 1992. Génériques signe une convention avec la Direction des Archives de France (DAF) pour la réalisation d'un «inventaire national des sources publiques et privées sur l'histoire des étrangers en France aux XIXe et XXe siècles ». La mise en place d'un comité de suivi composé de scientifiques, de représentants des pouvoirs publics et du monde associatif a permis le démarrage de la prospection. Plus de vingt enquêteurs ont sillonné le territoire pendant six ans, bénéficiant sur place de l'appui des archivistes des départements et des communes. Les notices ainsi élaborées ont fait l'objet d'une validation scientifique et d'un enrichissement par une équipe resserrée à Génériques, tandis que la DAF veillait à la coordination archivistique du projet. Aujourd'hui, dans le cadre du IVe volume, le travail de prospection et de rédaction des notices se fait dans un partenariat plus étroit entre Génériques et les services des quatre centres des Archives nationales (Centre historique à Paris, Centre des archives contemporaines à Fontainebleau, Centre des Archives de l'outre-mer à Aix-en-Provence. Centre des archives du monde du travail à Roubaix).

La méthode de recension et ses résultats

Les archives, nationales comme territoriales, reçoivent des fonds d'origine publique par versements (grands corps et services de l'État, Justice, établissements publics...) et des fonds d'origine privée entrés par voie de dépôt, de don ou par acquisition. Le classement des archives répond au principe de respect des fonds, « principe selon lequel chaque document doit être placé dans le fonds dont il provient, et dans ce fonds à sa place d'origine ». Chaque fonds, lorsqu'il a été classé par les services d'archives, est doté d'un instrument de recherche plus ou moins détaillé qui permet d'accéder aux pièces qui le composent. Ces instruments sont indispensables pour les chercheurs.

Au-delà d'une histoire collective de l'immigration, s'intéressant aux mouvements migratoires dans leurs modalités générales, mais aussi à des groupes sociaux ou à des communautés spécifiques (par exemple : fonds des entreprises industrielles ou commerciales, instructifs sur les conditions d'embauchage de la main-d'œuvre étrangère, sur les filières d'immigration, les structures d'héberge-

ment, les conflits du travail; ou encore, fonds des préfectures et sous-préfectures sur l'application de la législation sur l'immigration, sur l'attribution de la nationalité française, sur les séquestres de biens ennemis pendant les périodes de guerre ou les décorations de militaires...), ce travail a également mis l'accent sur les parcours individuels des étrangers et leur contribution à l'histoire de France à tous les niveaux (démographique, économique, politique, culturel...) Les chercheurs trouveront ainsi de la matière pour des approches prosopographiques ou pour l'élaboration de biographies; par exemple les artistes de l'Opéra ou des Beaux-arts, les militants politiques et syndicaux, les écrivains et journalistes et bien d'autres figures plus anonymes.

L'absence de référence aux étrangers dans un instrument de recherche ne signifie aucunement que le fonds ne contient pas d'éléments sur le sujet. *A priori*, tout ensemble de documents conservés dans les archives publiques est susceptible de contenir des informations individuelles ou collectives sur les étrangers, à l'exception des domaines qui concernent strictement la population française (élections, conscription...); encore faut-il nuancer cette dernière observation selon le contexte, le lieu, l'époque étudiée...

Les enquêteurs diligentés par Génériques ont travaillé à partir de ces instruments de recherche afin de répertorier chaque notice descriptive concernant l'histoire des étrangers en France. Au-delà de ce strict relevé, les enquêteurs ont procédé à de nombreux dépouillements de dossiers ou de registres faisant ainsi apparaître des documents souvent inédits pour l'histoire des étrangers, par exemple dans les fonds de la justice, de la prévoyance sociale, des notaires⁸. Par ailleurs, des fonds privés ont été recensés dans la plupart des régions, mettant en valeur la diversité des sources (archives des églises, de syndicats, d'entreprises, de radios, de particuliers, collections de musées...) Pour ne citer qu'un exemple, le fonds Enrique Tapia, à Toulouse, présente plus de 1 700 photographies sur la vie et l'activité des réfugiés et des républicains espagnols dans le Sud-Ouest⁹.

⁸ Sur la description des fonds conservés aux Archives départementales, communales et hospitalières, voir Derraine, Véglia et al., 1999 (t. I, pp. XXXI-CXVIII).

⁹ Derraine, Véglia et al., 1999, t. II, pp. 834-835.

Au vu de ces résultats, il apparaît que les archives sur l'histoire des étrangers sont présentes sur l'ensemble du territoire et pas seulement dans les régions « traditionnelles » d'immigration. Comme l'écrit Michel Dreyfus, « que les Bouches-du-Rhône aient été une terre de passage féconde pour l'émigration n'a rien de surprenant, mais la présence, forte parfois, d'étrangers dans la plupart des communes de la Corrèze [...] est plus inattendue »¹⁰.

La diversité des supports (écrits, audiovisuels, sonores, iconographiques...) apporte une richesse supplémentaire pour l'interprétation et l'exploitation des sources, tant pour les publications que pour la réalisation d'expositions ou de films.

La publication et la diffusion des trois premiers volumes ont certainement contribué à développer la connaissance de l'histoire de l'immigration. En effet, nombre de chercheurs ont utilisé ce nouvel outil; des acteurs culturels et institutionnels ont puisé dans le patrimoine recensé pour la réalisation d'expositions, de travaux pédagogiques ou encore de documentaires, tandis que des particuliers y retrouvent les traces d'une histoire familiale ou locale. Cet ouvrage facilite également la préparation du travail de recherche, le lecteur pouvant identifier en amont les sources qui l'intéressent avant de se déplacer dans un lieu de conservation. L'acquisition du guide par les universités et bibliothèques à l'étranger (États-Unis, Allemagne...) contribue modestement à l'internationalisation des recherches sur l'histoire de l'immigration en France.

¹⁰ Derraine, Véglia et al., 1999, t. I, p. XXVI.

Évolution de l'inventaire et perspectives européennes

La mise en ligne sur Internet¹¹, en 2003, sous forme de base de données, du contenu des différents volumes permet une actualisation permanente. Dans un premier temps, Génériques envisage pour l'année 2004 le passage du IVe tome sur le site et pour l'année 2005 un enrichissement des notices relatives à l'Île-de-France. Cette informatisation est un outil supplémentaire mis à la disposition du public, sans restriction de frontières, interrogeable par mots clés et texte libre. D'autres projets peuvent utiliser le Guide de Génériques : le Guide des sources de l'histoire de la Pologne et des Polonais dans les archives françaises (Brunel, 2003), réalisé par les Archives de France y a eu recours – à de nombreuses reprises – dans le cadre du repérage des archives territoriales.

À l'échelle nationale, la réflexion amorcée depuis la fin des années 1980 sur la création d'un musée de l'immigration¹² est en voie de concrétisation par la mission confiée par le Premier ministre à Jacques Toubon, ce qui représente une perspective encourageante pour la poursuite du travail de Génériques.

Les retombées européennes de la publication de la première partie du guide en 1999 sont particulièrement stimulantes. La cérémonie de présentation de l'ouvrage s'est accompagnée de la tenue d'un colloque portant sur les archives des migrations en France et en Europe ¹³. À cette occasion, des représentants d'organismes partenaires de Génériques en Belgique, en Allemagne. Luxembourg, aux Pays-Bas ont exprimé la volonté d'entreprendre une œuvre similaire dans leurs pays respectifs, s'inspirant de l'expérience pionnière de Génériques.

En outre, les évolutions de l'historiographie dans ces dernières années plaident pour la prise en compte des fonds d'archives

¹¹ http://www.generiques.org

¹² Au début des années 1990. l'AMI (Association pour un musée de l'immigration), créée à l'initiative de l'historien Gérard Noiriel et présidée par Pierre Milza, avait inauguré cette idée. En 2001, le Premier ministre Lionel Jospin avait suggéré la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration ; il avait alors chargé Driss El Yazami, délégué général de l'association Génériques et Rémy Schwartz, maître des requêtes au Conseil d'État, d'une mission de prospection et d'approfondissement de cette auestion.

^{13 1999. «} Histoire et archives des migrations en France et en Europe », Migrance, 16, 4e trimestre.

conservés dans les pays d'origine ou de passage. Le recensement des sources conservées à l'étranger – à la fois sur l'émigration à destination de la France et sur la vie des communautés immigrées en France – offrirait aux lecteurs d'extraordinaires possibilités de croiser des données et d'élargir leur corpus de sources; en guise d'illustrations citons les archives relatives aux réfugiés espagnols rapatriées en Espagne, les collections conservées aux États-Unis (archives Lafayette, papiers des consulats américains en France...), ou encore les fonds des missions catholiques pour migrants italiens à Bergame ou à Rome.

À l'heure où l'écriture de l'histoire contemporaine s'oriente vers une dimension européenne, souhaitons que le *Guide des sources de l'histoire des étrangers* contribue à l'essor d'une histoire transnationale des migrations.

Delphine Folliet d.folliet@wanadoo.fr

Patrick Véglia p.veglia@wanadoo.fr

RÉFÉRENCES

- BRUNEL (G.), 2003. Guide des sources de l'histoire de la Pologne et des Polonais dans les archives françaises, Paris, Direction des archives de France.
- DERRAINE (P.-J.), VÉGLIA (P.) (dir.), 1999. Les Étrangers en France: guide des sources d'archives publiques et privées, XIX^e-XX^e siècles, Paris, Génériques/Direction des Archives de France, 3 volumes, 2408 p.
- DREYFUS (M.), 1987. Les Sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France, XIX^e-XX^e siècles, Paris, Les Éditions ouvrières.
- EL YASAMI (D.), 1997. « Sources publiques et privées de l'histoire des étrangers », in : *Bulletin des bibliothèques de France*, Paris, t. 42, n°2.